

Tarifs de location de la salle des fêtes et de la culture, à compter du 01/01/2023 (Cf. Délibération D.2022/03 du 14/02/2022)

	Cuervillais et Personnel Communal	Associations Cuervillaises (Les Assemblées Générales devront avoir lieu en semaine. A cet effet, location gratuite)	Particuliers hors Commune et Entreprises Cuervillaises	Entreprises et Associations Hors Commune	Organisations syndicales	Cuisine (sans vaisselle)
Du 1^{er} octobre au 30 avril - Semaine Du mardi au jeudi inclus et jour férié Location pour 24h	300 €	1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location -50% 3 ^{ème} location plein tarif	420 €	650 €		100 €
Du 1^{er} mai au 30 Septembre - Semaine Du mardi au jeudi inclus et jour férié Location pour 24h	250 €	1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location -50% 3 ^{ème} location plein tarif	365 €	600 €		100 €
Du 1^{er} octobre au 30 avril – Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h	720 €	1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location -50% 3 ^{ème} location plein tarif	1 080 €	1 300 €		100 €
Du 1^{er} mai au 30 septembre — Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h	670 €	Pas de gratuité en période estivale 1 ^{ère} location -50% Les suivantes plein tarif	1 030 €	1 250 €		100 €
Location jour supplémentaire la veille ou lendemain du jour du : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	185 € 155 €		185 € 155 €	185 € 155 €		
Location à la ½ journée pour l'organisation d'un vin d'honneur à l'issue d'une inhumation du : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	130 € 100 €					
Du Mardi au jeudi inclus et <u>hors</u> jour férié - Location pour 24H du : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre					445 € 395 €	100 €
Caution	1 000 €		1 000 €	1 000 €		
Table ronde	10 €		10 €			

*Heure de ménage : la salle doit être rendue propre à la fin de la location. Si toutefois lors de l'état des lieux de sortie, ce n'est pas le cas, des heures de ménages seront facturées 40€ de l'heure.

**Les Assemblées Générales devront obligatoirement avoir lieu du mardi au jeudi et la location se fera à titre gratuit.

Tarifs de location de la Maison des associations, à compter du 01/01/2023 (Cf. Délibération D.2022/03 du 14/02/2022)

Location de la Maison des Associations pour les Cuvervillais et le personnel communal pour l'organisation de vin d'honneur à l'issue d'une inhumation :

- Location à la ½ journée : 60 €